

Carte d'identité et passeport biométriques Algériens: « Des allègements seront apportés aux procédures initiales »

Algérie

Posté par: Touareg

Publiée le : 3/6/2010 12:25:54

Algérie – L'examen et l'étude du dossier de gestion administrative sont l'une des priorités du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales », a déclaré Daho Ould Kablia, hier à l'APS, en marge de l'inauguration de la 43e Foire internationale d'Alger(FIA).

Dans ce cadre, les problèmes relatifs à la constitution du passeport et de la carte d'identité biométriques sont classés dans le même ordre d'urgence que la finalisation des réformes politiques et institutionnelles liées au secteur, a-t-il précisé. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales est revenu sur les problèmes de l'état civil qu'il a qualifiés de « cruciaux » dont la numérisation est, a-t-il dit, préconisée. Selon lui, le dossier du passeport et de la carte d'identité biométriques est également « difficile et complexe ». A ce sujet, le ministre a assuré que des équipes expérimentées sont à pied d'œuvre pour être au rendez-vous des échéances fixées.

« Je ne me fais pas encore une opinion complète sur les aspects techniques de ces projets, mais pour ce qui est de l'environnement général lié à sa mise en œuvre par la partie ciblée, à savoir les citoyens, je me dois de vous dire que Nourredine Yazid Zerhouni, vice-Premier ministre, et alors qu'il était à la tête du ministère de l'Intérieur, a pris acte, dernièrement, des lourdes contraintes rencontrées et soulevées par ces derniers, en décidant d'apporter des allègements aux procédures initiales, allègements que je compte conforter et compléter », a-t-il expliqué.

Concernant le dossier relatif à la gestion de la sécurité, Daho Ould Kablia a indiqué que des réunions sont d'ores et déjà programmées avec le directeur général par intérim de la Sûreté nationale et les cadres de son institution, pour « un large débat sur les pistes de travail et les moyens indispensables à une bonne prise en charge des graves questions de sécurité dont l'évolution est un sujet de préoccupation permanente des citoyens », a-t-il souligné. Le plan d'action du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales portera également sur la finalisation des réformes politiques et institutionnelles.

Selon le ministre, ce programme et le plan d'action qui en découle comprennent « en premier lieu, la finalisation des réformes politiques et institutionnelles, avec la révision du code de la commune, déjà adopté en réunion gouvernementale (et) du code de la wilaya, en cours d'examen ». Ces réformes concernent, en outre, « la préparation de projets de textes législatifs portant amendement de la loi sur les partis politiques, sur les associations ou sur le régime électoral », a-t-il précisé. D'autres questions relatives aux statuts des structures sous tutelle ont été évoquées également. A cet effet, M. Ould Kablia a cité les statuts des personnels des Collectivités locales, de la Sûreté nationale et de la Protection civile ou des transmissions.

source: Elwatan